

en temps, sont mis au jour sous la forme d'études publiques. Ce recueil contiendra donc une foule d'écrits qui, d'ordinaire, restent enfouis dans les colonnes des grands journaux, quand ils ne demeurent pas tout à fait inconnus en dehors du cercle qui en a eu la lecture. *L'Echo* sera donc une espèce de "répertoire" extrêmement intéressant à lire et très-utile à conserver.

Il offre en outre à la Religion et à la Patrie le plus grand avantage de tous à nos yeux, celui d'être dirigé et conduit par les soins diligents d'une Association, au sein de laquelle abondent les garanties de saines doctrines, d'une morale sévère et de principes assurés : c'est assez dire que nos chaudes sympathies sont acquises à cette importante publication.

Le premier numéro de *L'Echo* nous donne, avec plusieurs autres articles pleins d'intérêt, le discours de M. Adélaïde Boucher, intitulé : "*Une page de notre Histoire*" (Chateauguay et Salaberry), la "*Lecture sur le Progrès*" par M. l'Abbé Bourgeault et un compte rendu de l'étude sur "*Naples et ses environs*", par M. Napoléon Bourassa que les lecteurs du *Courrier du Canada* connaissent comme peintre et sculpteur, et que nous connaissons particulièrement, nous, comme homme de cœur et d'esprit et comme aimable compatriote.—(*Courrier du Canada*.)

De la Modération dans la défense des Principes.

(Suite et fin.)

Cette modération consiste non seulement à ne pas maltraiter ses adversaires, à les ménager, mais aussi à reconnaître ce qu'ils ont de bon, à leur donner, selon les circonstances, les éloges qu'ils méritent. Car il ne peut pas y avoir de véritable modération sans justice, et il est impossible d'être juste sans rendre à chacun ce qui lui est dû. La justice est la première des vertus, elle est le fondement nécessaire de toutes les autres. Comment, sans elle, pourrait-on être modéré, doux, patient, charitable? Commençons par être justes en tout et envers tous, et il nous sera possible d'acquiescer la vraie modération.

Mais peut-on louer ceux qui combattent ouvertement la vérité? Est-il permis, est-il prudent de donner des éloges aux méchants, aux incrédules, &c? Les honnêtes gens ne répondent pas tous oui à cette question. Il y en a qui craignent de scandaliser le prochain, de donner du crédit à ceux qui ne le méritent pas, de leur fournir ainsi le moyen de séduire le monde et de propager le mal. En politique surtout, et spécialement en matière d'élection, on s'abstient de reconnaître le mérite d'un homme qu'on regarde comme dangereux et dont on redoute l'influence.

Nous répondons qu'il ne s'agit pas de louer le méchant de sa méchanceté, de son impiété, de ses vices, du mal qu'il fait. Un pareil éloge serait sans doute un scandale. Il s'agit simplement de reconnaître ses bonnes qualités, s'il en a, son habileté, son talent, ses connaissances, &c. En quoi et pourquoi cette reconnaissance serait-elle blâmable? Jésus-Christ qui traitait avec dureté les pharisiens et les scribes hypocrites, ne rendait-il pas justice à leur orthodoxie, à leur attachement à la loi de Moïse? Faites ce qu'ils vous enseignent, disait-il au peuple, mais n'imitiez pas leurs actions. Tout en les condamnant d'un côté, il les approuvait de l'autre. On a fait des livres estimables, des recueils édifiants avec des passages tirés des plus mauvais auteurs. Ce qui prouve que tout n'était pas à

condamner dans ces écrivains, et qu'on peut les louer de certaines choses.

En rendant justice à des adversaires dont nous combattons les doctrines, nous pouvons espérer, sinon de les gagner peu à peu, au moins de les adoucir, et de les rendre moins hostiles. Et quand nous ne ferions pas d'autre bien, cela serait-il à dédaigner? Diminuer la haine et l'inimitié est-ce si peu de chose? Mais surtout nous pouvons espérer de donner plus de force à nos raisons et d'améliorer la cause que nous défendons. Louer un adversaire, c'est montrer par le fait qu'on ne craint pas ses raisonnements et ses objections, qu'on est juste et impartial, qu'on a confiance en ses propres arguments, qu'on est prêt à examiner avec calme et sans prévention la question à débattre. Ne sont-ce pas là autant d'avantages qu'on se donne? Et n'est-ce pas ainsi qu'on se rend fort et respectable aux yeux du public?

La modération consiste encore à ne pas affaiblir les arguments d'un adversaire, à ne pas tronquer ses preuves, mais au contraire à les reproduire fidèlement et avec toute leur force, à donner des répliques sans tarder et sans mauvaise humeur, à ne pas les faire précéder d'observations malveillantes et passionnées, pour les refuter d'avance. Que craint-on, si l'on est sûr d'avoir la raison pour soi? Si l'on n'a pas cette certitude, la raison elle-même ne dit-elle pas qu'il faut admettre la réponse et la discussion pour en faire sortir la vérité?

Un autre avantage de la modération. C'est qu'elle fournit à celui qui en fait usage, le moyen de revenir facilement sur ses pas, s'il se trompe, et de reconnaître sans honte une erreur ou un tort. Après avoir traité un adversaire avec honneur et courtoisie, nous éprouvons peu de répugnance à lui céder et à lui reconnaître quelque avantage; au contraire si nous l'avons combattu sans ménagement et à outrance, notre amour propre se révolte contre toute espèce d'acquiescement et de concession. Tel est le cœur de l'homme! Une première faute, non évitée, en appelle une autre plus grave, et notre résistance devient de l'opiniâtreté.

Humani ingenii est, odiosae quem laeseris, Tac. Quand la révolution française sera-t-elle finie? Quand ceux qui l'ont faite l'auront pardonnée à ceux qui l'ont soufferte, a dit quelque part M. de Bonald.

En politique où la modération est rare, elle semble plus utile, plus nécessaire que partout ailleurs. Sans elle, pas de véritable homme d'état. Il peut manquer de plusieurs autres qualités; mais il faut qu'il soit calme, grave, patient, mesuré dans ses paroles et dans sa conduite. Ce n'est pas le talent seul qui fait l'homme d'état. Il lui est permis de n'être pas grand orateur et d'ignorer bien des choses. Mais on exige qu'il se possède en toute circonstance, et qu'à un grand jugement, il joigne un esprit doux et conciliant. L'impatience, l'irascibilité, l'emportement, la violence ne lui conviennent pas: et quand il réunirait d'ailleurs toutes les connaissances, tous les talents, tous les genres d'habileté et de science pratique, il ne serait pas propre au maniement des affaires, au gouvernement, au commandement. Cela est surtout vrai dans un état populaire tel que le nôtre, où les plus hautes dignités dépendent plus ou moins directement du droit électoral, où il s'agit de gagner les esprits pour arriver au pouvoir, et où il est impossible de le conserver longtemps si on n'a soin de se concilier l'estime et la bienveillance de la majorité.

La modération devrait être le fond du caractère de tous ceux qui s'occupent des affaires publiques dans